

Bailleur
SCI Revellat-Perroquets Mme Revellat Evelyne 33 rue des Perroquets 94350 Villiers-sur-Marne

Locataire Destinataire
Monsieur Kévin DEMARE 33, rue des Perroquets 94350 Villiers sur Marne

Facture Loyer Novembre 2019		Quittance n°11-2019
Facture de : M. Kévin DEMARE pour loyer et accessoires des locaux sis à : 33 rue des Perroquets 94350 Villiers-sur-Marne en paiement du mois de Novembre 2019 Fait à Villiers sur Marne le 25 Novembre 2019 Signature du bailleur 	Détail - Loyer nu : 580,00 € - Charges / Provisions de Charges : 60,00 € Montant total du terme au prorata: 640,00 €	
Le paiement de la présente n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs. Cette quittance ou ce reçu annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme. En cas de congé précédemment donné, cette quittance ou ce reçu représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considéré comme un titre d'occupation. Sous réserve d'encaissement.		

N.B. : Le loyer est payable entre le 1^{er} et le 5 du mois, tel que prévu au bail.